



Rétablir la confiance dans les systèmes financiers

Maria Nowak, Présidente ADIE et Membre du REM, France

Ma contribution à cette table ronde peut être considérée comme marginale du point de vue des spécialistes. Elle a son importance si l'on accepte de prendre en compte le point de vue de ceux qui, d'aucune manière ne sont à l'origine de la crise, dans la mesure où ils sont exclus du système financier, mais qui, en revanche, en sont les premières victimes. Dans les pays de la zone OCDE cela dépasse de loin la population en dessous du seuil de pauvreté (qui représente en Europe plus de 16% de la population totale). Dans l'ensemble de la planète, cela représente une population d'environ 4 milliards de personnes.

Puisque j'ai la parole, je vais plaider la nécessité de revoir non pas seulement le fonctionnement du système financier mais aussi sa finalité en évoquant successivement les deux dimensions de la confiance et du crédit et les propositions que l'on peut formuler à partir de l'expérience concrète, menée sur le terrain en matière d'ouverture du système financier à tous ceux qui n'y ont pas aujourd'hui accès.

1. Deux dimensions de la confiance :

Si en matière de finance on a acquis un degré élevé de sophistication, qui la rend de plus en plus impénétrable au commun des mortels, on n'est pas arrivé à trouver un substitut à la confiance, qui reste le facteur majeur mais insaisissable de son efficacité.

Or la confiance a deux dimensions.

a) Elle est d'abord le résultat du regard que nous portons tous sur l'avenir et ce regard est sombre si l'on pense à l'immensité de la dette publique et privée qui a explosé ces dernières années et les risques qu'elle entraîne, y compris le risque d'une nouvelle bulle spéculative facilitée par la surabondance du crédit et des taux directeurs très bas.

Il est d'autant plus sombre que l'inquiétude en matière de système financier s'inscrit dans un ensemble plus vaste de crise alimentaire, énergétique, environnementale, qui touche tous les habitants de la planète.

b) la confiance résulte ensuite de la cohésion sociale mise à rude épreuve par une crise qui certes a réduit la richesse de ceux qui se trouvent en haut de la pyramide, mais qui a atteint ceux qui se trouvent à la base de celle-ci, dans leur emploi, leur activité, leur revenu, leur capacité de survie. Les riches sont devenus un peu moins riches, mais les pauvres sont devenus beaucoup plus pauvres encore et cela n'est pas générateur de confiance et d'espoir mais d'angoisse et de violence.

Parce que la confiance est profondément atteinte, parce que le système financier sensé irriguer l'ensemble de l'économie fonctionne bien au niveau des canaux primaires et secondaires mais se bloque au niveau des canaux tertiaires qui irriguent une grande partie de l'économie réelle, le risque aujourd'hui est double : d'une part de laisser dépérir l'économie à la base de la pyramide, de l'autre de recréer une nouvelle bulle financière.

Le problème n'est pas seulement de revoir la régulation et la supervision du système financier. C'est comme mettre un emplâtre sur une jambe de bois. Il est de remettre en cause sa finalité.

2. Rappel du double caractère du crédit, bien public et bien privé

Puisque c'est le dysfonctionnement du crédit qui est à l'origine de la crise, il est important de rappeler la nature du crédit, qui, en théorie économique, se trouve à la frontière entre le bien privé et le bien public. Bien privé, car il est lié au capital par la réglementation bancaire qui établit un ratio entre les fonds propres de l'institution et le montant des crédits qu'elle peut distribuer et que ce capital appartient aux actionnaires. Bien commun car le crédit est un facteur de production dont les externalités sont particulièrement importantes pour la bonne marche de l'économie. Historiquement, ces deux aspects n'ont jamais été conciliés. En période de croissance, on a tendance à limiter la vision du crédit à son caractère privé. Tout au plus, les institutions européennes ou les Etats membres apportent-ils leur appui au financement de l'économie en mettant en place des fonds de garantie et des fonds de capital risque. En période de crise, l'Etat est prêt à aller beaucoup plus loin en refinançant les banques, en les nationalisant, le cas échéant, et en instaurant des systèmes de médiation par rapport PME.

Or, en bonne logique, le crédit doit irriguer l'ensemble de l'économie en période de croissance comme en période de crise. Le financement de la création d'entreprises et plus particulièrement des entreprises créées par les chômeurs a des externalités positives : il permet à chacun de créer de la richesse en se projetant dans l'avenir ce qui est l'essence même du développement. Il réduit la dépense passive pour l'emploi et augmente la consommation. A un moment où l'Europe se désindustrialise, il a un effet significatif sur la croissance et l'emploi.

3. Création d'entreprises et microcrédit

Les propositions que l'on peut formuler à partir de cette réflexion théorique s'appuient sur l'expérience pratique du microcrédit, qui n'est pas seulement un instrument de développement des pays pauvres mais aussi un instrument financier de l'économie post industrielle fondée sur les nouvelles technologies, la montée des services et la réforme inévitable de l'Etat providence. Dans cette économie qui naît sous nos yeux, où le capital et le travail se trouvent dans les mêmes mains, la création d'entreprise rénove le tissu économique à la base de la pyramide, tandis que le haut de la pyramide s'effrite avec la crise. Au cours des quatre premiers mois de 2009, la création d'entreprises a connu en France une augmentation de 49% par rapport à aux quatre premiers mois de 2008. Plus de 40% de créateurs viennent du chômage. La plupart naissent sous forme d'entreprises individuelles ou se déclarent

sous le nouveau statut de l'auto entrepreneur. Une partie d'entre elles va se développer et créer des emplois. L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique qui a financé et accompagné plus de 10 000 chômeurs créateurs d'entreprise en 2008 et va en financer plus de 15 000 en 2009, a demandé à CSA de faire une enquête sur l'impact de la crise sur ses clients. 75 % d'entre eux sont touchés. Leur revenu moyen est de 700 euros par mois. Ils ne sont pas sortis de la pauvreté. Mais 80 % restent optimistes. La raison de cet optimisme qui détonne dans la morosité ambiante est qu'ils ont un projet, une perspective d'avenir, qu'ils ont renoué un lien social. C'est cela le miracle du microcrédit, transformer les exclus en créateurs de richesse, créer de la confiance et de l'espoir.

4. Propositions

Si l'on est d'accord sur ces constats, mes quatre propositions sont les suivantes :

a) Introduire dans la réglementation bancaire la préoccupation de l'accès au crédit au même titre que celle de la protection de l'épargne et du contrôle de l'inflation,

b) Revoir les règles d'allocation des fonds propres au bénéfice des opérations inscrites dans le bilan des banques et orientées vers l'économie réelle plutôt que des opérations de titrisation et des opérations hors bilan, par ailleurs plus rentables.

c) Lever les obstacles au développement du microcrédit parfaitement identifiées dans l'Initiative Européenne pour le Développement du Microcrédit en faveur de la Croissance et de l'Emploi publiée par la Commission Européenne en novembre 2007 aussi bien dans le domaine législatif et réglementaire que dans celui du financement et de la diffusion des bonnes pratiques.

Depuis la publication de l'Initiative, le groupe BEI a mis en place un dispositif de financement du microcrédit élargi récemment à 100 millions d'euros, mais sur le plan réglementaire les choses n'ont pas beaucoup bougé, sauf en France où après avoir amendé la loi bancaire pour permettre aux institutions de microfinance non bancaires d'emprunter auprès des banques et aboli le taux d'usure sur les prêts aux entreprises, on a mis en place cette année un statut de l'autoentrepreneur qui simplifie considérablement la vie des travailleurs indépendants .

d) apporter aux banques et aux institutions de microfinance des incitations spécifiques pour développer le microcrédit, qu'il s'agisse de ressources bonifiées, des fonds de garantie qui diminuent les besoins de fonds propres des établissements prêteurs, des exonérations fiscales pour investir dans le microcrédit ou de la création des bases de données pour mieux cerner le risque.

Conclusion

En conclusion je voudrais souligner trois points :

- le premier est que la confiance est très difficile à restaurer si l'on se contente d'agir au niveau de la régulation et de la supervision, sans prendre en compte les finalités de la finance.

- Le deuxième est que le surendettement ne peut être regardé d'un œil critique et réprobateur lorsqu'il s'agit des ménages pauvres et devenir une caractéristique permanente de politique macro économique.
- Le troisième enfin est que le crédit pratiqué à bon escient à l'égard de ceux qui n'ont pas accès au capital est un facteur de création de richesse et donc de croissance et d'emploi. L'ouverture du secteur financier à ceux qui n'y ont pas accès permet de partager l'avenir, de créer la confiance et le lien social. C'est une des réponses à la question posée : comment restaurer la confiance dans le système financier ?